

208**DB1**

Les effets potentiels du projet d'exploitation
d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur
les eaux de surface et les eaux souterraines
ainsi que sur leurs utilisations

Oka

6211-08-003

ENVIRONNEMENT ET FAUNE
REÇU LE

02 AOUT 2001

DIRECTION RÉGIONALE
DES LAURENTIDES

ROCHE

Le 30 juillet 2001

Madame Hélène Proteau

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
Direction régionale des Laurentides
140, rue St-Eustache, 3^e étage
Saint-Eustache (Québec)
J7R 2K9

**Objet : Projet Niocan – effluents des eaux usées sanitaires et des eaux
usées minières**

N/réf : 20611-000

Madame,

Vous avez transmis par courrier électronique le 4 juillet dernier deux questions concernant les rejets d'eau dans le ruisseau Rousse.

Concernant le traitement des eaux usées sanitaires, une conduite sera aménagée dans l'emprise du rang Ste-Sophie pour aller se collecter au réseau de la municipalité d'Oka.

Par ailleurs, le débit des eaux d'exhaure pompé de la mine au bassin de traitement sera relativement constant sur une base annuelle. Par contre, le débit de l'effluent du bassin d'eau d'exhaure variera en fonction du volume d'eau d'exhaure recirculé au concentrateur.

Le volume d'eau d'exhaure recirculé sera très faible à nul au printemps au moment de la fonte (les besoins en eau industrielle seront alors satisfaits par les eaux en provenance du parc à résidus). En conséquence, le débit de l'effluent du bassin d'eau d'exhaure sera maximal au printemps (107 900 m³/mois ou 40,2 l/sec) lorsque le ruisseau Rousse sera en crue.

En période d'étiage estival du ruisseau Rousse, le débit mensuel moyen des eaux d'exhaure est estimé à 42 000 m³ soit environ 15,7 l/sec. Ce débit en période d'étiage pourrait être moindre, si les agriculteurs décident d'utiliser les eaux d'exhaure à des fins agricoles durant les sécheresses.

Au cours des mois de mars et avril au moment de la crue printanière, il pourrait y avoir un faible effluent provenant du parc à résidus. Le volume de cet effluent est estimé dans le pire des cas à 9 600 m³/mois sur un effluent total combiné au bassin de traitement (eaux du parc + eaux d'exhaure) de 117 500 m³/mois, soit 8,2% de l'effluent total. Cet effluent provenant du parc est causé essentiellement par les eaux de fonte de la neige.

Roche Itée

Groupe-conseil

3075, ch. des Quatre-Bourgeois

Sainte-Foy (Québec)

Canada, G1W 4Y4

Téléphone:

(418) 654-9600

Télécopieur:

(418) 654-9699

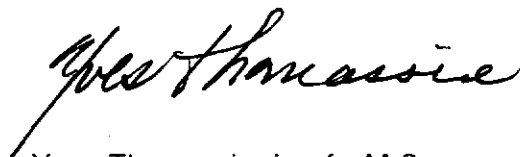
ROCHE

Il serait possible d'éviter d'avoir un effluent si la qualité des eaux du parc à résidus n'était pas conforme aux critères. Ceci est toutefois peu probable si on se fie au bilan annuel de conformité environnementale du secteur minier préparé par le ministère de l'Environnement qui montre clairement un respect presque intégral des effluents miniers aux critères de la Directive 019.

Pour éviter d'avoir un effluent d'eau du parc à résidus, il faudrait simplement abaisser le niveau des fosses au site SLC en février pour faire de la place pour le surplus d'eau de fonte.

Nous espérons que ces renseignements répondront à vos attentes.

Veillez agréer, Madame Proteau, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Yves Thomassin, ing.f., M.Sc.

c.c. M. Richard Faucher, Niocan inc.
M. André Vachon, Roche Itée